



Institut
de Formation
en Droit
Social
de Paris

Formation Santé Sécurité des membres du CSE

L'attribution au CSE de l'ensemble des missions Santé, Sécurité et Conditions de travail auparavant dévolues au CHSCT est un enjeu fondamental pour tous les élus de l'instance soucieux d'œuvrer efficacement à la protection des salariés.

La formation des membres de la délégation du CSE auprès d'un organisme de formation agréé par le ministère du travail constitue un préalable nécessaire pour permettre à l'instance de s'emparer utilement de ces questions et mettre la protection de la santé des salariés au cœur de ses missions dans une dynamique de dialogue.



Durée : 5 jours (35 heures)



Public : Membres de la délégation du personnel du CSE



Pré-requis : Aucun prérequis exigé

Objectifs de la formation

- ▶ **Apprécier** concrètement l'étendue et la nature des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;
- ▶ **Saisir** – à partir de leur contexte, de leur accord et du règlement intérieur du CSE – l'articulation des rôles du CSE et de la Commission SSCT ;
- ▶ **S'approprier** l'ensemble des moyens et des informations dont dispose le CSE pour mener à bien ses missions ;
- ▶ **Identifier** l'ensemble des acteurs de la prévention des risques et leurs obligations respectives ;
- ▶ **Améliorer** l'aptitude des élus à identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels afin de **participer** activement à la démarche de prévention de l'entreprise ;
- ▶ **Mener** des missions d'enquête et d'inspection ;
- ▶ **Structurer** la démarche d'analyse des accidents du travail (arbre des causes);
- ▶ **Identifier et prévenir** les situations de harcèlement moral, de harcèlement sexuel et le sexisme en entreprise ;
- ▶ **Réagir** utilement face à des situations difficiles.

Programme

1 / La place de la santé et de la sécurité au sein des missions du CSE / Le rôle et les responsabilités des acteurs

- **La place de la santé et de la sécurité au sein des missions du CSE**
 - Les missions générales du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
 - Principe et limites de la répartition des attributions Santé Sécurité entre le CSE et la CSSCT
 - Revue, analyse et synthèse de l'accord de mise en place du CSE et du règlement intérieur du CSE sous l'angle de la CSSCT
- **Le rôle des différents acteurs de la santé sécurité et leurs responsabilités**
 - Les acteurs internes et externes de la santé sécurité au travail
 - Les obligations respectives des acteurs
 - Focus sur l'obligation de moyens renforcés de l'employeur
 - La responsabilité civile et pénale
 - Responsabilité civile et pénale de l'employeur / focus sur la faute inexcusable de l'employeur
 - La responsabilité du salarié : étendue et limites

2 / Enjeux et démarches de prévention des risques professionnels

- **Les risques professionnels**
 - La notion de risques professionnels
 - Les grandes catégories de risques
 - Les facteurs de risques professionnels
- **Enjeux et principes généraux de prévention**
 - Les enjeux de la prévention des risques professionnels
 - L'obligation générale de prévention
 - Les 9 principes généraux de prévention

■ La démarche de prévention des risques (DUERP)

- Les trois types de prévention primaire, secondaire et tertiaire
- La démarche EVRP : les différentes étapes
- Le Document unique d'évaluation des risques
 - Identification des risques
 - Évaluation des risques
- L'élaboration d'un programme d'actions de prévention

■ La pénibilité au travail et le compte professionnel de prévention (C2P)

- Le rôle du CSE en matière de pénibilité
- Les facteurs de risques professionnels

3 / L'information / consultation du CSE en matière de santé sécurité et les droits d'alerte du CSE

■ Les différents registres et documents à disposition de l'Instance

■ Les informations consultations en matière de santé sécurité

- Les principes de la consultation
- La consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- Les consultations ponctuelles
 - Focus sur la notion de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
 - Focus sur l'introduction de nouvelles technologies
- Le recours à l'expertise

■ Les droits d'alerte des membres du CSE

- L'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes
 - Situations visées
 - Modalités de mise en œuvre : les différentes étapes de la procédure

■ L'alerte en cas de danger grave et imminent

- Notion de danger grave et imminent
- Devoir d'alerte et droit de retrait des salariés : conditions d'exercice et conséquences
- Modalités de mise en œuvre : les différentes étapes de la procédure / inscription au registre et traitement des désaccords

■ L'alerte en cas de risque grave pour la santé publique et l'environnement

- Notion de risque grave
- Obligation de l'employeur

4 / Prérogatives du CSE en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles

■ Accidents du travail et maladies professionnelles : les points essentiels

- Définition, statistiques et typologies des AT/MP
- Procédure de reconnaissance et enjeux

■ Les pouvoirs d'enquête du CSE en matière d'AT/MP

- Déclenchement de l'enquête
- Déroulement de l'enquête
 - Identifier les causes de l'accident / méthodes d'analyse
 - ◆ La méthode de l'arbre des causes
 - ◆ La pyramide de BIRD
 - ◆ Les différentes étapes de l'analyse des accidents du travail
 - "Prévenir un éventuel renouvellement
- Les moyens à disposition du CSE pour mener l'enquête
- Le rapport d'enquête
- La révision du document unique

■ Réunions du CSE en cas d'accident du travail grave

- L'appréciation de la gravité
- Le contenu de la réunion et ses suites

5 / QVT, Risques psycho-sociaux, harcèlements moral et sexuel au travail

■ Cadre réglementaire des RPS et approche jurisprudentielle

■ Les principaux modèles d'analyse des RPS

■ Les facteurs de risques psychosociaux

■ La prévention des risques professionnels appliquée aux RPS

- Évaluation des RPS / méthodes
- Les différents niveaux de prévention
- L'élaboration d'un plan d'action
- Initiatives du CSE et propositions d'actions de prévention

■ Harcèlements moral et sexuel au travail

- Les faits constitutifs de harcèlement
- Prévenir et agir en situation de harcèlement : le rôle du CSE
- Le rôle des référents harcèlement sexuel

■ La qualité de vie au travail : définition, objectif et mise en œuvre

- Le sens de la démarche QVT
- Les niveaux de concertation et le diagnostic
- Les leviers de négociation

Méthodes pédagogiques

- ▶ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ▶ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ▶ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

Évaluations

- ▶ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ▶ Évaluation de satisfaction à chaud

L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00**
ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**



David LANFRANCHI

Responsable administratif et financier

david.lanfranchi@ifdsp.fr

Tél. : 06.66.05.02.53



Lucie-Lou PIGNOT

Directrice pédagogique

lucielou.pignot@ifdsp.fr

Tél. : 07.86.48.27.10

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !

